



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « CREDIT-CADRE ACCESSIBILITE, QUELQUES PRECISIONS SVP ! » (N° 1121) (PLR)

Séance du 25 juin 2020

Point n° 8

Etat de travail du crédit-cadre accessibilité

Le Conseil municipal a dû définir des priorités depuis la votation du crédit-cadre en question, notamment en ce qui concerne les projets liés à la patinoire (réseaux techniques et lutte contre les crues notamment). Un travail de préparation des mesures a eu lieu courant 2019 afin de regrouper les opérations par thématique dans le but de limiter les coûts de réalisation, notamment pour les abaissements de trottoirs. L'appel d'offres est en cours auprès des entreprises pour réaliser les travaux courant 2020.

L'objectif du crédit-cadre est identique, mais les actions sont décalées dans le temps.

Quels travaux ont été réalisés et financés par ce crédit-cadre en 2019 ? et quel montant a été utilisé ?

En 2019, plusieurs trottoirs traversants ont été réalisés et financés grâce au crédit-cadre accessibilité. Le résumé se trouve dans le tableau ci-dessous :

Rue Auguste-Cuenin	CHF 10'000.-	2 trottoirs traversants à proximité du collège Stockmar
Route de Bure	CHF 25'050.-	Trottoir traversant et amélioration du passage pour piéton (abaissements)

Des montants ont été attribués pour la réalisation d'une main courante en lien avec la réfection des escaliers à la route de Bure.

En parallèle des réalisations, la Municipalité présentera un dossier pour obtenir le prix « Le flâneur d'or ».

Porrentruy a été contacté par AGILE pour participer à une table ronde soutenue par la Confédération au sujet de l'accessibilité dans son ensemble.

Quelles institutions, fondation ou autres entités ont été contactées pour rechercher des fonds, à combien de francs se monte le résultat de ces recherches ?

En raison de report de priorités dans la planification financière, le plan d'actions a connu des modifications. Il est en cours d'adaptation. Les fondations et institutions seront sollicitées une fois le plan d'actions adapté.

8 juin 2020

Le Conseil municipal